

Les retraites sont un marqueur social

Jean-Marie Harribey

7 juillet 2013

<https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2013/07/07/les-retraites-sont-un-marqueur-social>

Les retraites sont un marqueur social. Pour voir le rapport des forces entre capital et travail. Pour mesurer l'allégeance des gouvernements aux dogmes néolibéraux. Pour appréhender les perspectives stratégiques des mouvements sociaux et syndicaux. Pour déterminer le modèle de société sous-jacent aux conceptions du travail, de l'économie, des liens sociaux qui entourent les réformes des retraites. Le gouvernement français s'apprête, sur la base du rapport Moreau, à faire un pas de plus dans le sens des « réformes structurelles » réclamées par tous les patronats d'Europe. Sommes-nous condamnés à une telle fatalité ? Depuis vingt ans, nous sommes quelques-uns à répondre non, et nous affirmons même qu'il est possible d'échapper à un modèle de développement productiviste pour financer les retraites.

La démographie à tort et à travers

Le besoin de financement de toutes les caisses de retraites prévu pour 2020 s'élèvera à environ 20 Mds€. À cause de l'espérance de vie qui augmente ? Non, répond le rapport Moreau lui-même : « La durée et l'ampleur de la crise depuis 2008 affectent fortement le système des retraites et rendent plus exigeantes les conditions du retour à l'équilibre. » Est-ce que 20 Mds sont insupportables ? « Les besoins à l'horizon de 2020 sont de l'ordre d'un point de PIB. » Un ordre de grandeur à rapprocher de la détérioration de la part de la masse salariale de 5 points dans le PIB depuis trois décennies, que l'on retrouve sous forme de dividendes supplémentaires versés aux actionnaires, soit 100 Mds€ de plus par an, cinq fois le déficit attendu en 2020.

Au nom de l'équité, toujours plus d'injustices ?

La propagande bat son plein autour de prétendus privilèges des fonctionnaires. Or, « malgré des modes de calcul des pensions différents, le taux de remplacement médian est proche pour la génération 1942 entre les salariés du privé (74,5 %) et les salariés civils du secteur public (75,2 %) », explique le rapport Moreau, qui ajoute que, pour les générations entièrement parties à la retraite, à l'instar de celle de 1938, « les salariés du privé ont liquidé leur retraite plus tardivement que ceux du public (en moyenne à 61,3 ans contre 57,5 ans), mais ils ont cessé de travailler quasiment au même âge (à 58,8 ans contre 58,2 ans). » Pourtant, la recommandation est d'accroître la période de référence des salaires pour le calcul des pensions jusqu'à 10 ans, au risque de provoquer de nouvelles inégalités et d'enclencher une spirale à la baisse sans fin. Les requins de la finance n'auront plus qu'à cueillir l'épargne de ceux qui ont de hauts revenus.

On n'indexera plus, on « sous-indexera »

Depuis les premières réformes, les pensions n'évoluent plus comme les salaires, mais comme les prix. Et l'accord du 13 mars 2013 imposé par le patronat aux syndicats prévoit d'indexer les pensions complémentaires un point de moins que l'inflation. Le rapport Moreau veut baisser encore les pensions en diminuant les salaires « portés au compte », c'est-à-dire

ceux qui serviront au calcul des futures pensions. En passant sous silence le préjudice supplémentaire que subiront les femmes, dont les pensions sont déjà inférieures de 32 % à celles des hommes.

Travailler plus pour...

La rengaine est connue. Elle est maintenant chantée par le coryphée Hollande : « Dès lors que l'on vit plus longtemps, on devra travailler aussi un peu plus longtemps. » Est programmé l'allongement de la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein : au lieu de 41,5 ans aujourd'hui, on passera à 41,75 ans en 2020 (génération 1957), 43 ans en 2035 (génération 1962) et 44 ans en 2050 (génération 1966), voire, en accélérant le calendrier, 43 ans dès 2024 et 44 ans en 2028.

Le rapport Moreau, adoptant les hypothèses absurdes du Conseil d'orientation des retraites, veut augmenter la durée du travail alors que le chômage flambe, à cause de la récession et de l'interruption de la tendance séculaire à la baisse du temps de travail. Il table sur une croissance moyenne de la productivité du travail hautement improbable de 1,5 % par an pendant tout le prochain demi-siècle, avec un taux de chômage de seulement 4,5 %. Comment peut-on imaginer que la population dite active (incluant les demandeurs d'emploi) augmente de plus d'un million d'ici 2017-2018, alors qu'il n'y aura pas de création d'emplois au vu de la récession et de l'absence de RTT ? Déjà, le taux d'emploi des 55-64 ans est passé de 36 % en 2003 à 46 % en 2012, mais leur taux de chômage a aussi fortement augmenté à cause de la situation économique et de l'extinction de la dispense de recherche d'emploi. Tandis que le chômage des jeunes atteint 26 % et que rien n'est fait pour accroître l'activité des femmes.

Des recettes nouvelles ?

La baisse des pensions ne suffisant pas à passer le cap de 2020, il faut faire payer les pensionnés ! Le taux de la CSG des retraités passera de 6,6 % à 7,5 % ; leur abattement fiscal de 10 % sera supprimé ; les majorations de pension pour avoir élevé trois enfants et plus seront imposables.

Pour contribuer à combler le besoin de financement du régime général de 7 milliards en 2020, le rapport Moreau préconise une hausse des cotisations sociales : 0,1 point par an à partager entre salariés et employeurs. Cette mesure rapportera 2,6 Mds en 2020. L'effort qui sera demandé aux entreprises s'élèvera à 1,3 Md, c'est-à-dire à moins d'un cinquième de l'effort total, tandis que les 4/5 reposeront sur les travailleurs actuels et anciens.

Les retraites, un marqueur social

Le président Hollande l'a dit, le rapport Moreau l'a labellisé : il convient de « s'inscrire dans la trajectoire des finances publiques retenues par les pouvoirs publics et de concourir au redressement des comptes publics et à la crédibilité internationale de la France ».

Mais les retraites pourraient être aussi un marqueur dans une tout autre direction :

- pour financer la protection sociale en abandonnant l'austérité et en soumettant à cotisations tous les revenus distribués, dont les dividendes qui représentent au bas mot 200 Mds par an : il suffit d'une cotisation de 10 %, il n'y a plus de déficit en 2020 et cela fera 10 % de moins destinés à la spéculation ;
- pour rétablir entre les générations un contrat de confiance qui a été meurtri par trois décennies de politiques néolibérales ;
- pour entreprendre une vraie réduction des inégalités ;
- pour imaginer un rapport au travail hors de la contrainte de la rentabilité du capital et hors de l'exhortation à produire toujours plus.

Je mets ici le lien avec le dernier chapitre du livre d'Attac et Copernic, *Retraites, L'heure de vérité*, Syllepse, 2010, intitulé « Les retraites sont possibles au sein d'un modèle de développement soutenable » (<http://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/retraites/retraites-soutenables.pdf>) dont la méthodologie reste valable.